

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°315/2018

**OBJET :** Coordination  
des projets de  
structuration des APN

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 7

L'an deux mille dix sept, et le 18 décembre 2018

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 6 décembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune de Clermont l'Hérault.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Irène TOLLERET, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Louis-Henri ALIX, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Eric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Christophe MORGO, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

Le dossier de réponse à l'appel à projet Grand Site d'Occitanie a confirmé le potentiel du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze en matière de développement des activités de pleine nature mais aussi son besoin de structuration pour faire émerger un projet de développement qui soutien l'activité économique locale tout en valorisant et préservant un territoire sensible.

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

La dynamique engagée ces dernières années est favorable au lancement d'un projet de structuration des APN qui rayonneraient à partir du Domaine Départemental : affirmation du Domaine Départemental du Salagou, rédaction d'un règlement d'utilisation pour le Domaine, réalisation des maisons de site des pôles, délégation de l'instruction des projets au SMGS, compétence APN des 3 Communautés de communes membres du SMGS, développement des sites de pratiques à proximité (Caroux, Gorges de l'Hérault....)

Affichée le :


Avant de définir un plan d'action pour développer et professionnaliser l'offre (mise en réseau, captation des clientèles spécifiques, étalement de la saison...), la Présidente propose d'animer la concertation avec l'ensemble des partenaires concernés sur la base d'une étude d'opportunité. Une demande de prise en charge financière de cette étude est en cours auprès de l'ADT et du CD34. Cette étude n'aura pas d'impact sur le budget 2019 du SMGS.

Le Comité Syndical,  
Le rapporteur entendu,  
Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

**APPROUVE** le principe de cette action,

**AUTORISE** La Présidente à signer tous les actes relatifs à la réalisation de cette action,

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault, le 18 décembre 2018

La Présidente  
  
Marie PASSIEUX

